

M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCIX • 2021

ÉPIDÉMIES EN BRETAGNE DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE



LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN BRETAGNE
LE QUILLIO. ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-DÉLIVRANCE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

« Voulez-vous la mettre en fuite, chantez-la¹. » *La Peste d'Elliant*

Le nom d'Elliant demeure étroitement associé à la peste et il faut vraiment que le fléau – c'est le sens premier de *pestis* en latin – y ait atteint une rare ampleur pour avoir laissé dans les mémoires un souvenir si vivace qu'il s'est perpétué jusqu'à nous. Il convient toutefois de ne pas négliger la notoriété que lui a conférée la publication du chant de *La Peste d'Elliant* par Théodore Hersart de La Villemarqué dans les éditions successives de son *Barzaz-Breiz* (1839, 1845 et 1867²). Cette notoriété se trouvera encore renforcée par le tableau que le chant du *Barzaz-Breiz* inspire en 1849 à un peintre d'origine malouine, Louis Duveau (fig. 1)³.

Le tout premier chant publié par La Villemarqué en 1836

La Villemarqué se montre particulièrement attaché à ce chant. En 1896, dans son éloge funèbre, son ami Vincent Audren de Kerdrel⁴ se souvient qu'il le chantait lors des réunions d'un petit groupe de Bretons, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris, à la

-
1. LA VILLEMARQUÉ, Théodore Hersart de, « Un débris du bardisme », dans *L'Écho de la jeune France* du 15 mars 1836, p. 271. Le présent article est une reprise de celui mis en ligne dans le cadre du programme de valorisation des archives La Villemarqué. https://www.univbrest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Valorisation+scientifique+des+fichiers+num%C3%A9riques+du+Fonds+La+Villemarqu%C3%A9. Il reprend, enrichit et actualise le contenu de : POSTIC, Fañch, « La peste d'Elliant », dans *Kerdévet, cathédrale de campagne*, Ergué-Gabéric, Arkae, 2018, p. 23-37, *Id.*, « La peste d'Elliant », dans *Kerdévet. Livre d'or du cinquième centenaire*, Association Kerdévet, 1989, p. 16-27, *Id.*, « La Peste d'Elliant », *ArMen* n° 80, octobre 1996, p. 18-29. Je remercie Bernez Rouz, auteur de « *Bosenn Elliant*. De la tradition à l'histoire », *Dalc'homp soñj*, n° 15, 1986, p. 16-19 et de « *Ar Vosenn* », dans *Hor Yezh* n° 166, 1986, p. 3-54, qui a bien voulu me confier les documents qu'il avait réunis pour la rédaction de ces deux articles.
 2. LA VILLEMARQUÉ, Théodore Hersart de, *Barzas-Breiz, Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Charpentier, 1839, vol. I, p. 45-53 ; *Id.*, *Barzaz-Breiz Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Delloye, 1845, vol. I, p. 89-96 ; *Id.*, *Barzaz-Breiz Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Didier, 1867, p. 52-55.
 3. Longtemps conservée au musée des Beaux-Arts de Blois, la toile est exposée depuis 1894 au musée des beaux-arts de Quimper. C'est, semble-t-il, le seul tableau qui puise directement son inspiration dans un chant du *Barzaz-Breiz*. Louis Duveau présente le tableau de *La Peste d'Elliant* au salon de 1849 où il lui vaut une médaille d'or.
 4. *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1896, p. xvi. Vincent Audren de Kerdrel (Lorient, 1815 – Paris, 1899) est un ami de toujours de La Villemarqué avec lequel il participe au petit cénacle breton des frères de Courcy à la fin des années 1830.



Figure 1 – DUVEAU LOUIS, *La peste d'Elliant*, huile sur toile, 1849 (Musée des Beaux-Arts de Quimper, transfert de propriété de l'État à la Ville de Quimper en 2013)

fin des années 1830⁵. Alors qu'en 1836, il dit avoir lui-même recueilli le chant et que, dans la première édition de 1839, il ne donne aucune indication, La Villemarqué, par la suite, le lie étroitement à sa mère, Ursule Feydeau de Vaugien (1776-1847) qui, précise-t-il dans son édition de 1845, l'avait recueilli trente-cinq ans plus tôt – c'est-à-dire vers 1810 – auprès d'« une pauvre veuve de la paroisse de Melgven appelée Marie⁶ ». Ce chant serait même à l'origine de la « Bonne dame de Nizon⁷ ».

« Quant à l'idée du recueil lui-même, le mérite de l'avoir conçue ne me revient pas en entier, il était commencé plusieurs années avant ma naissance. Voici quelle en a été l'origine :

Ma mère, qui est aussi celle des malheureux de sa paroisse, avait, il y a près de trente ans, rendu la santé à une pauvre chanteuse mendiante ; émue par les prières de la bonne paysanne, qui cherchait un moyen de lui exprimer sa reconnaissance, et l'ayant engagée à dire une chanson, elle fut si frappée de la beauté des poésies bretonnes, qu'elle ambitionna parfois, depuis cette époque, ce touchant tribut du malheur, et souvent l'obtint ; plus tard elle le sollicita, mais ce ne fut plus pour elle-même. »

Dans l'édition de 1867, La Villemarqué ajoute même qu'il s'agit là du tout premier chant recueilli par sa mère⁸. *La Peste d'Elliant* figure effectivement dans

5. *Ibid.*, p. xxii.

6. LA VILLEMARQUÉ, Théodore Hersart de, *Barzaz-Breiz...*, *op. cit.*, éd. 1845, p. 95.

7. *Id.*, *ibid.*, éd. 1845, « Introduction », p. vi.

8. *Id.*, *ibid.*, éd. 1867, p. 55.

les tables manuscrites des chants d'Ursule Feydeau de Vaugien avec les mentions : « la peste d'elien : marie jeanne, de melven, pauvre sans demeure⁹ » et « la peste d'eliant : chanté par la veuve marie, pauvre d'une loge de melven¹⁰ ». La légende familiale veut qu'Ursule Feydeau de Vaugien ait demandé, en échange des soins qu'elle prodiguait aux indigents du voisinage, à être « payée » en retour par des chansons qu'elle aurait notées sur son cahier de recettes médicinales¹¹ :

« j'ai trouvé les plus belles pièces écrites vers les premières années du siècle sur des feuilles du cahier de recettes où ma mère puisait sa science médicinale¹². »

Dans sa thèse, Donatien Laurent¹³ a analysé les tables d'Ursule Feydeau et montré que, contrairement à ce qui a été parfois avancé, notamment par des amis de La Villemarqué et par son fils Pierre, elles ne correspondent pas à des collectes dont il se serait servi pour son premier *Barzas-Breiz*. Il se peut même que ces tables lui soient postérieures. Par ailleurs, une seule chanson figure sur le cahier de recettes et rien ne permet d'envisager que des feuilles en aient été prélevées qui auraient contenu les chansons¹⁴.

La *gwerz* se trouve dans le premier carnet de collecte sur lequel La Villemarqué a commencé à noter des chants à partir des années 1833-1834¹⁵. Les nombreux « & » et les points de suspension pourraient laisser supposer qu'il connaissait la suite : soit que, faisant appel à sa mémoire, il note simplement des débuts de vers qui lui serviront plus tard à établir le texte – noter sous la dictée sur un cahier à l'aide d'une plume d'oie n'est pas évident ! – soit qu'il dispose déjà d'une version manuscrite ou orale collectée par sa mère ou recueillie par lui-même, par rapport à laquelle il ne relève en quelque sorte que les différences ? Leur combinaison lui aurait-elle servi à établir la version qu'il insère dans « Un débris du bardisme », un article

9. Archives La Villemarqué, carnet 1.

10. *Ibid.*, carnet 1.

11. *Ibid.*, LV31.139. Les références correspondent à l'inventaire scientifique que nous avons mené à partir de 1990 et les documents sont consultables dans la bibliothèque numérique du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) (Université de Bretagne occidentale [UBO], Brest). En novembre 2018, le fonds a été acquis par le Département du Finistère. Conservé aux Archives départementales du Finistère à Quimper, il est en cours de classement (263 J).

12. LA VILLEMARQUÉ, Théodore Hersart de, *Barzas-Breiz...*, *op. cit.*, éd., 1867, « Préface », p. iv.

13. Je tiens à saluer la mémoire de Donatien Laurent, qui nous a quittés le 25 mars 2020, auquel je dois de précieux commentaires sur le chant *La Peste d'Elliant* ; je lui associe notre autre regretté collègue du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et du CRBC, Bernard Tanguy, pour les remarques pertinentes qu'il m'avait amicalement confiées.

14. LAURENT, Donatien, *Aux sources du Barzas-Breiz, La mémoire d'un peuple*, Douarnenez, Chasse-Marée/ArMen, 1989, p. 269-285.

15. *Id.*, *ibid.*, p. 104-106.

d'abord proposé à la *Revue des deux mondes*, dont le rédacteur en chef, François Buloz, avait refusé la publication, sans doute en raison du caractère virulent des attaques contre la France qu'il contenait¹⁶ ? L'article sera finalement publié dans le numéro du 15 mars 1836 de *L'Écho de la jeune France*¹⁷ qui propose, par ailleurs, un supplément avec une traduction en français du chant par Alfred de Courcy¹⁸ et un accompagnement pour harpe ou piano et voix dû à la grande harpiste belge Julie-Charlotte-Fortunée Feuillet-Dumus¹⁹.

C'est là le tout premier chant publié par La Villemarqué. On a souligné la relation intime qu'il établit, à partir de l'édition de 1845, entre ce chant et sa mère. Un autre élément pourrait conforter cet attachement. Dès le *xvi^e* siècle les Du Plessis, dont le manoir se trouve en Nizon et qui s'allieront par la suite aux Feydeau, possèdent des terres sur la paroisse d'Elliant, notamment celles de Kerminihy qui en dépendent alors²⁰. Au *xix^e* siècle, comme ses parents ont toujours des biens à Elliant²¹, Théodore connaît donc sans doute les lieux. Il n'est dès lors pas surprenant que ce soit dans le cadre d'une veillée funèbre, dans la ferme de Tréanna à Elliant²², qu'il mette en scène la *gwerz* chantée par le « *barz de Kerminihy* ». Les noms de lieux sont bien réels. Francis Gourvil, pour sa thèse²³, écrivit à la mairie d'Elliant où, dans les registres, l'on ne trouva pas de trace de Lan Kentel, le défunt, patron de la ferme

16. Lettre du 19 février 1836 (Archives La Villemarqué, LV01.072).

17. *L'Écho de la jeune France*, 15 mars 1836, p. 262-275. L'article est signé « Th. V. », mais le nom de l'auteur figure en entier dans le sommaire.

18. Alfred de Courcy (Brest, 1814-1888) est un ami très proche de La Villemarqué. Cette traduction montre bien que tous deux, arrivés à Paris à la toute fin de 1833, se fréquentent dès la fin de 1835 ou le début de 1836. Employé à la Compagnie des assurances générales, Alfred de Courcy sera l'un des grands noms de l'assurance en France. En 1836, il s'installe, avec son frère Pol, dans une mansarde de la rue Notre-Dame-des-Victoires où se tiendront régulièrement les réunions d'un groupe de Bretons, jeunes pour la plupart, au premier rang desquels figure La Villemarqué.

19. Née Weissenbruch, Julie-Charlotte-Fortunée Feuillet-Dumus (1809-1839) appartenait à une célèbre famille d'imprimeurs qui furent les premiers éditeurs de Chateaubriand. Elle donna de nombreux concerts en Europe et fut la harpiste officielle de la reine de Belgique.

20. Kerminihy est un manoir entre Rosporden et Tourc'h. Rosporden comme Saint-Yvi ou Locmaria-an-Hent étaient de simples trèves de la paroisse d'Elliant. Les Du Plessis, famille dont descend la mère de La Villemarqué, sont seigneurs de Kerminihy dès la moitié du *xvi^e* siècle et partagent des terres avec le seigneur de Tréanna. Kerminihy appartiendra au *xix^e* siècle aux Villiers du Terrage. Cf. VILLIERS DU TERRAGE, « Essais sur la seigneurie de Kerminihy, en Rosporden », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. xxx, 1903, p. 276-391.

21. Je remercie Michel Floc'h de m'avoir indiqué différentes terres que possèdent les Feydeau à Elliant.

22. Tréanna était l'une des grandes seigneuries de Cornouaille. Si le château construit par Charles de Tréanna, marié à Jeanne de Ploec, a aujourd'hui disparu, reste de cette période faste une très belle chapelle du *xvi^e* siècle.

23. GOURVIL, Francis, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le Barzaz-Breiz (1839-1845-1867). Origines, éditions, sources, critique, influences*, Rennes, Oberthur, 1960.

de Tréanna²⁴. Même si on relève la présence du patronyme Quentel à Elliant et dans les environs, les noms de personnes sont, bien entendu, fictifs. L'inscription d'un récit, d'un chant, dans le cadre d'une vie quotidienne parfois décrite avec soin est un modèle largement répandu, y compris dans les feuillets des journaux de cette époque. C'est le cas des *Soirées de Basse-Bretagne* que publie Corentin Tranois en 1840²⁵ ou du *Foyer Breton* d'Émile Souvestre en 1844. Seul un tel artifice littéraire permet de faire accepter à un public lettré ce qui, selon le vocabulaire habituel de l'époque, apparaîtrait naïf, puéril, voire ridicule, grotesque.

Dans son article de *L'Écho de la jeune France*, La Villemarqué insiste sur la notoriété du chant :

« Le *barzas* de la peste d'Elliant a joui d'une telle popularité qu'on en retrouve des couplets entiers mêlés à des chants composés pour garder le souvenir de plusieurs maladies contagieuses qui éclatèrent à diverses époques sur différents points de la Bretagne. »

Et dans ses « Notes et éclaircissements » de l'édition de 1839, il fait expressément référence à la « Peste de Plouescat » qu'il mentionne d'après la *Vie des saints* de frère Albert Le Grand que vient de rééditer Miorcec de Kerdanet²⁶ en 1837²⁷. Sans doute ce dernier lui en a-t-il parlé lors de leur rencontre de septembre 1835 à Lesneven. La Villemarqué s'en est-il servi pour compléter la version du *Barzaz-Breiz* ? Le texte publié en breton et en français dans *L'Écho de la jeune France* diffère en effet quelque peu de la version notée par La Villemarqué dans le premier carnet manuscrit. « Langolen » remplace notamment « Pont Guen » et le « saint barde » est nommé en note : « saint Ratian ». Par ailleurs, la « perche » (*perchen*) habillée d'un vêtement blanc devient un « chêne » (*derwenn*) auquel on accroche un drap blanc à la plus haute branche. S'agit-il d'introduire une référence druidique ?

Le Pont-Blanc (*Pont Guen*) est un village du Faouët qui se trouve effectivement entre le bourg de cette paroisse et Langonnet. Il abrite une chapelle construite à partir de 1598 et dédiée à saint Sébastien, en lien probablement avec l'épidémie de peste qui ravagea la région à cette époque. Saint Sébastien est bien connu comme saint anti-pesteux. Langonnet et Langolen sont par ailleurs deux noms qui présentent une réelle homophonie. D'ailleurs, dans une version de *Bosen Langonet/La Peste de Langonnet* que Joseph Loth publie dans les *Annales de Bretagne* en 1886²⁸, recueillie

24. Fonds Francis Gourvil, CRBC, UBO Brest.

25. « Soirées de Basse-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, t. 3, 1840-1841, p. 26 sq.

26. Daniel Miorcec de Kerdanet (Lesneven, 1792-1874). Avocat et maire de Lesneven, il est connu comme érudit par ses travaux et publications ayant trait à l'archéologie et à l'histoire de la Bretagne.

27. « Notice sur N. D. du Folgoat », dans *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, Brest, Anner, p. 166.

28. Loth, Joseph, « *Bosen Langonet* », *Annales de Bretagne*, II, novembre 1886, p. 69-72.

auprès de « M. Le Goff de Saint-Barthélémy²⁹ », il indique que ce dernier connaît une autre version qui mentionne « Langolen » au lieu de Langonnet³⁰.

Le chant publié dans *L'Écho de la jeune France* est assez proche de celui que l'on trouve en 1839 dans la première édition du *Barzaz-Breiz* où, intégrant un vers noté au crayon dans le carnet manuscrit, il commence donc par :

« *Tré Langolen hag ar Faouet* (Entre Langolen et Le Faouët
Eur barz santel a zo kavet » Il y a un saint barde)

Une note dans la traduction française signale qu'entre Langolen et Le Faouët se situe la paroisse de Tourc'h où habitait saint Ratian, le solitaire que le chanteur mentionne sans le nommer. Dans le texte breton, une note au mot *barz* précise que le terme est à prendre, ici, dans le sens ancien de prophète, et non dans celui de poète ou de chanteur qu'on lui a donné par la suite.

L'intervention miraculeuse de Ratian, un ermite du v^e siècle

Dans son article de *L'Écho de la jeune France*, La Villemarqué explicite la mention de saint Ratian par un passage du cartulaire de Landévennec dont il a eu connaissance à la lecture de dom Lobineau³¹ :

« Le calendrier manuscrit de l'abbaye de Landevenek, nous apprend qu'un saint solitaire, nommé Ratian, dont l'ermitage était situé à deux lieues de là, dans les environs de Tourc'h, entre Langolen et le Faouet, préserva ses voisins des atteintes de ce fléau. La tradition confirme l'histoire. »

Il avait déjà fait part de l'enthousiasme provoqué par cette découverte dans une lettre en date du 20 septembre 1835 adressée à Miorcec de Kerdanet, auquel il avait rendu visite quelques jours plus tôt :

« Monsieur, je suis trop flatté de l'honneur que vous me faites à mon passage à Lesneven, en me demandant la pièce de poésie dont je vous parlai sur la Peste d'Elliant et Saint Ratien, pour ne pas vous la faire parvenir aussitôt mon arrivée ici.

29. En fait l'abbé Pierre Le Goff (1860-1941), lui-même collecteur, cf. BELZ, Jorj, *Œuvres de Pierre Le Goff (1860-1941) : proverbes bretons du haut-Vannetais, les mystères bretons, petite histoire littéraire du dialecte de Vannes*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986.

30. LOTH, Joseph, « Bosen... », art. cit., note 2, p. 71. Dans *La Paroisse bretonne de Paris* de septembre 1906, l'abbé François Cadic publie également une version de *La Peste de Langonnet*, qu'il a recueillie lui-même dans le Vannetais et qui, précise-t-il, se chante sur l'air du *Barzaz-Breiz*. Elle a été reprise dans CADIC, François, *Les chansons populaires de Bretagne publiées dans La Paroisse bretonne de Paris*, Rennes-Brest, Presses universitaires de Rennes/CRBC/Dastum, coll. « Patrimoine oral de Bretagne », 2010, p. 200-201.

31. LOBINEAU, Gui-Alexis, « Saint Guignole ou Guingaloé. Abbé vi. siècle », *Les vies des saints de Bretagne et de personnes d'une éminente piété...*, Rennes, Compagnie des imprimeurs libraires, 1724, p. 47.

Ce chant breton m'a été répété, à quelques variantes près de la même manière, dans sept endroits différents de la Cornouaille, il me semble donc assez exact. La première fois que je l'entendis il me frappa singulièrement par la beauté de ses vers et de ses sentiments et surtout par un certain vernis d'antiquité et certaines locutions inusitées depuis longtemps. Je me hâtai donc de consulter la tradition, mais hélas ! Vous le savez, la tradition est toujours prête à perdre de vue la chronologie, ou plutôt elle ne date pas ; je ne pus, conséquemment, obtenir des paysans bretons que des renseignements très vagues. [...] Cependant voici ce que me rapporta un vieillard d'Elliant ; sa gravité m'inspira de la confiance, – j'en pris note : "Il existe entre les habitants de Turch et nous, me dit-il, une vieille rivalité ; elle remonte, au rapport des anciens, à la peste d'Elliant. Un homme qui faisait des prodiges, un sorcier (*eur sorcer*), selon quelques-uns, aurait éloigné la peste du bourg de Turch, dont les habitants l'auraient empêché, cet homme, de nous porter secours. – Voilà ce qu'assuraient les anciens." Je fus bien aise de trouver le dire du bonhomme conforme à la pièce elle-même, la tradition témoigner de l'authenticité de l'histoire chantée ; mais la date ? Où la trouver ?

J'avais oublié Elliant et sa peste ; je feuilletais un jour la vie des SS^{ts} de Bretagne de Lobineau, et m'étais arrêté par hasard à celle de St Guénoël, quand ce passage me frappa tout à coup les yeux : "St Ratian demeurait au lieu nommé Plé-Turch. Selon le calendrier de Landévenec il délivra les voisins de son ermitage de la *maladie contagieuse* qui désolait tout le pays³²". Ah ! Vraiment, j'aurais presque couru partout en criant comme le philosophe grec, *Euréka ! Euréka !* – Turch est précisément placé entre *Langolen et Le Faouët !* Le document écrit et la tradition, histoire chantée, histoire écrite, tout concorde. Voilà ma date trouvée ¹³³ »

Si ce n'est alors qu'une hypothèse qu'il soumet à la perspicacité de Miorcec de Kerdanet, l'ancienneté de l'épidémie ne fait très vite plus aucun doute pour lui comme en témoigne, dès l'édition de 1839, l'argument qui sera repris dans les éditions suivantes :

« La peste qui désola l'Europe au ^{vr} siècle fit de grands ravages en Cambrie et en Armorique : tous ceux qui en étaient frappés perdaient les cheveux, les dents et la vue³⁴, jaunissaient, languissaient et ne tardaient pas à mourir³⁵. Il y eut des cantons de la Bretagne Armoricaine, dont la population fut emportée tout entière. La paroisse d'Elliant, en Basse-Cornouaille, fut de ce nombre. Le pays voisin, et celui de Turc'h en particulier, dut aux prières d'un solitaire nommé Ratian, qui y habitait, d'être préservé du fléau. C'est ce que nous apprend l'auteur

32. « *Saint Ratian, ou Ratiau, qui demouroit au lieu nommé Plé-Turch, & dont il est dit dans le Cartulaire de landévenec, qu'il préserva par ses prières, les voisins de son Ermitage, de la maladie contagieuse qui affligeoit toute la province* », *Id., ibid.*, p. 47.

33. GOURVIL, Francis, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué...*, *op. cit.*, p. 51-52. L'original de la lettre a été découvert en 1942, précise Gourvil dans la note 4, p. 56, dans les archives de Kerdanet à Lesneven par le chanoine Guéguen, ancien recteur du Folgoët. Cette copie figure dans le fonds Gourvil au CRBC.

34. « *He vléo, he zaint, he laged.* » Taliesin (*Myvyrian*, t. 1, p. 27) (note de La Villemarqué).

35. « *Flavos et exangues efficiebat universos* » (« *Liber Landavensis* »). Ms. du collège de Jésus, à Oxford) (note de La Villemarqué).

de la *Vie de saint Gweno  *,   crite    cette   poque et abr  g  e au IX   si  cle par Gurdestin, abb   de Landevenek³⁶. »

Sa d  monstration repose sur les consid  rations suivantes :

« 1   Que dans la po  sie populaire de la Bretagne, les chants sont toujours contemporains des faits qu'ils c  l  brent ; 2   que nos chanteurs ne savent ni lire ni   crire, et qu'ils n'ont par cons  quent aucun autre moyen de transmettre    la post  rit   les   v  nements de leur temps, que de les mettre en vers aussit  t qu'ils se sont pass  s ; 3   Que l'  v  nement ici relat   a eu lieu au VI   si  cle, dans la paroisse d'Elliant ; 4   Que le po  te populaire fait allusion comme    un contemporain,    un saint personnage, habitant entre Langolen et le Faouet, c'est    dire    Turc'h, lequel saint ne peut   tre que l'ermite Ratian, qui vivait    cette   poque, et dans ces parages ; Enfin si l'on examine avec une s  rieuse attention l'  uvre dans toutes ses parties, peut-  tre pensera-t-on, comme nous, qu'il n'y a pas lieu de la croire post  rieure    l'  v  nement dont elle nous a conserv   le souvenir. »

Le texte dont il est question n'est autre que la charte vingt-deux « *De lan Ratian* » du cartulaire de Land  venec, un manuscrit du XI   si  cle, conserv      la Biblioth  que municipale de Quimper, qui dresse un inventaire des possessions de l'abbaye³⁷ :

« De lan ratian

Hae litterae narrant quod ego gradlonus rex tradidi de mea propria hereditate sancto dei Ratiano quandam tribum in scathr, ti fentu, bot frisunin, atque terram quae vocata est lan ratian, id est duodecim scripulos terrae, tili meuver, sent iglur, pencoett, in vicaria quae vocatur choro  , et penn guern, in plebe turch, in hereditatem aeternam. Sed isdem sanctus ratianus propter cladem suae gentis deprecatus est deum et sanctum uingualoem, et sicut in aliis locis multis, ita et nunc exaudivit illum dominus, quando custodivit locum ejus a supradicta mortalitate. Et ideo se ipsum commendavit sancto uingualoem cum omnibus suis. Ego gradlonus hoc affirmo in dicumbitione in aeterna possessione. Amen

Le texte latin peut se traduire ainsi :

Ces lettres rapportent que moi roi Gradlon ai transmis de mon propre h  ritage au saint de Dieu Ratianus un tribus    Scathr [Sca  r], Ti Fentu, Bot Frisunin, et la terre qui est appel  e *Lan Ratian*, c'est-  -dire dix *scripulos* de terre ; Tili Meuver, Sent Iglur [Saint-Hilaire], Pencoett (Pencoat), dans le *vicaria* qu'on appelle Choro   [Coray] ; et Penn

36. « *Sanctus Ratianus propter cladem suae gentis deprecatus est. Dominum, et sic in aliis locis multis ita, et nunc exaudivit illum Dominus quando custodivit locum ejus (Turc'h)    supradicta mortalitate.* (V. Cartul. Abbat. Landeven.* ap., MORICE, Pierre-Hyacinthe, *M  moires pour servir de preuves    l'histoire eccl  siastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, 1742-1746, r  imp., Paris,   d. du Palais-Royal, 1974, t. 1, col. 175 ; LOBINEAU, Gui-Alexis, « saint Gweno  ... », art. cit   ; et l'abb   TRESVAUX, Fran  ois-Marie, *Les Vies des saints de Bretagne et des personnes d'une   minente pi  t   qui ont v  cu dans cette province ; par Dom Guy-Alexis Lobineau*, 5 vol., Paris, M  quignon junior, 1836-1837, t. 1, p. 99. « Ce cartulaire a   t     crit au commencement du XI   si  cle. » (MORICE, Pierre-Hyacinthe, t. 1, col. 177.) (note de La Villemarqu  ).

37. LEBECQ, St  phane (dir.), *Cartulaire de Saint-Gweno   de Land  venec*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Soci  t   d'histoire et d'arch  ologie de Bretagne, 2015, p. 417-418.

Guern [Penvern, aujourd'hui en Elliant] dans la paroisse de Turch [Tourc'h], en héritage perpétuel. Mais le même saint Ratian, à cause d'un fléau qui touchait son peuple, a prié Dieu et saint Guénolé, et comme en beaucoup d'autres lieux, le seigneur l'exauça sur le champ, lorsqu'il préserva son lieu de la susdite mortalité. Et c'est pourquoi, il se recommanda lui-même à saint Guénolé avec tous les siens. Moi Gradlon, j'affirme ceci en possession entière et perpétuelle. Amen. »

Même s'il est au nom de Gradlon (Gradlon Plouneour qui aurait vécu au IX^e siècle ?), l'acte est selon toute vraisemblance postérieur dans sa rédaction à un personnage dont l'existence demeure pour le moins incertaine³⁸, sans qu'il soit possible de le dater avec précision. Il aura même été fabriqué et mis au nom de Gradlon pour justifier la possession des terres qui dépendaient de l'abbaye, notamment les nombreux ermitages que celle-ci avait récupérés à la mort de l'ermitage qui les occupait. Par contre « saint » Ratian aurait bien vécu au VI^e siècle puisqu'il donne son nom à un *lan* : *Lan-Ratian* qu'on reconnaît encore aujourd'hui sous le nom de Larrajen, village de Coray³⁹.

Ratian au cœur de la « querelle » du Barzaz-Breiz

« Quelques modifications, quelque altération même qu'il ait pu subir en traversant treize siècles, écrit La Villemarqué dans *L'Écho de la jeune France*, c'est encore un des beaux types de notre plus vieille poésie nationale. Son antique vernis ne s'est pas entièrement effacé sous la rude main du temps : on y peut admirer encore une plénitude de mètre, une harmonie, une richesse de rime, et une pureté de langage, malheureusement trop rares aujourd'hui. Il a conservé le ton prophétique des hymnes des druides, et des premiers bardes chrétiens, leurs successeurs. Il offre dans son unité cette grandeur, cette simplicité, cette force tempérée d'ineffable tristesse, et dans ses détails cette nerveuse concision qui caractérisait si fortement leurs chants. Nous en pourrions dire autant de l'air antique qui lui donne l'âme : il respire également quelque chose de la nature mélancolique et grave du Breton, comme aussi de l'aspect de son ciel gris, de ses grèves arides et de son sauvage océan. »

La Villemarqué s'inscrit clairement dans une vision romantique de la Bretagne avec ses stéréotypes : « nature mélancolique et grave du Breton », « ciel gris », « grèves arides » et « sauvage océan ». C'est bien conforme à l'esprit de *L'Écho de la jeune France*, organe légitimiste placé sous le patronage de Chateaubriand et autres écrivains romantiques. La présence de saint Ratian lui permet surtout de faire remonter le chant au VI^e siècle, quand les « bardes » chrétiens succèdent aux druides, dans un article qui, il convient de rappeler, a pour titre « Un débris du bardisme ».

38. À propos de Gradlon, bienfaiteur de l'abbaye de Landévennec, dont on fait volontiers le « roi » de la Cornouaille au point de lui avoir érigé une statue équestre entre les deux tours de la cathédrale de Quimper, voir TANGUY, Bernard, « Gradlon "roi de Cornouaille" » dans *La légende de la ville d'Ys. Une Atlantide bretonne*, Quimper, Musée départemental breton, 2002, p. 13-26.

39. Je dois ces précisions à Bernard Tanguy.

Le nom de Ratian n'apparaîtra expressément que dans la version de l'édition du *Barzaz-Breiz* de 1845 où La Villemarqué prend toutefois soin de prévenir : « Dans la première version du chant que j'ai publiée sur cet événement, le nom du solitaire n'était pas désigné ; il l'est dans celle qu'on va lire. » Le début du chant devient donc un tercet :

« <i>Tre Langolen hag ar Faouet</i>	(Entre Langolen et Le Faouet,
<i>Eur barz santel a zo kavet</i>	Il y a un saint barde,
<i>Hag hen Tad Rasian hanvet</i> »	Appelé Père Rasian.)

La version de l'édition définitive de 1867 diffère peu de celle de 1845, mais l'ajout tardif du « père Rasian » alimente alors un sérieux différend avec Henri d'Arbois de Jubainville⁴⁰. Pointant, dans un article paru dans le numéro de mai-juin 1867 de la *Bibliothèque de l'École des chartes*⁴¹, les divergences entre les versions des différentes éditions du *Barzaz-Breiz*, l'archiviste du département de l'Aube ne manque pas de dénoncer, concernant *La Peste d'Elliant*, un procédé quelque peu douteux qui permet à La Villemarqué de transformer une « hypothèse » en « certitude⁴² ». Tandis que la controverse enflamme autour de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*, de Jubainville bénéficie des informations transmises par François-Marie Luzel et surtout par René-François Le Men, son collègue archiviste du département du Finistère avec lequel il correspond. Ayant rejoint Pau à l'issue du congrès celtique de Saint-Brieuc qui, en octobre 1867, a vu éclater ouvertement la querelle du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué n'a semble-t-il que tardivement connaissance de l'article de Jubainville, – en novembre 1867 – par Paul Raymond⁴³, archiviste de la ville, ancien élève de l'École des chartes et abonné à la revue. À en juger par toutes les notes portées dans la marge de son exemplaire par La Villemarqué et par tous les mots et phrases soulignés, les références à Sainte-Beuve, à André Chénier, etc., à propos d'édition, il a lu l'article avec beaucoup d'attention et en a été visiblement fort touché. Sans doute resté sur l'impression de modération d'une lettre en date du 7 juin⁴⁴, il a le sentiment d'être trahi par d'Arbois de Jubainville : il s'en ouvre à Paul Raymond qui, dès le 10 novembre, intervient auprès de Gustave Servois⁴⁵,

40. Henri d'Arbois de Jubainville (Nancy, 1827-Paris, 1910). Diplômé de l'École des chartes en 1850, il est archiviste du département de l'Aube de 1852 à 1880.

41. ARBOIS DE JUBAINVILLE, Henri d', « Étude sur la première et la sixième édition des Chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de *Barzaz-Breiz*. », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1867, p. 265-281.

42. Il est question de *La peste d'Elliant* aux pages 279-281.

43. Paul Raymond, né Paul-Raymond Lechien (1833-1878). À sa sortie de l'École des chartes en 1857, il est nommé archiviste départemental des Basses-Pyrénées, fonction qu'il occupera jusqu'en 1877.

44. Archives La Villemarqué, LV04.055.

45. Gustave Marie Joseph Servois (1829-1927). Archiviste sorti de l'École des chartes en 1854, il suit des études de droit avant de faire carrière dans l'administration préfectorale à partir de 1871, puis

membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes et membre de la Société de l'École des chartes :

« M de La V [illemarqué].. qui n'a eu que par moi et tardivement connaissance de cet article, s'est trouvé justement choqué de plusieurs inexactitudes qui lui ont été imputées de seconde main par M. de Jubainville. Il lui fait demander une rectification par un tiers, ami qui habite Troyes⁴⁶. [...] Mais il faut tout prévoir. Il est indispensable que cette rectification courtoise paraisse dans le plus prochain fascicule. – Il est convenable qu'elle soit communiquée à l'avance à M. de La V [illemarqué].., pour éviter une mauvaise plaisanterie. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, je ne peux pas vous laisser ignorer que M. de La Villemarqué entend se servir du droit de réponse qui lui est acquis. Enfin, chose qui serait très regrettable pour nous tous, – qu'il insérera dans sa réponse une lettre que M. de Jubainville a écrite le 7 juin 1867, par conséquent de la même époque que l'article paru dans la *Bibliothèque*. Cette lettre exprime des sentiments bien différents de ceux que notre savant confrère a livrés au public⁴⁷. »

L'intervention de Paul Raymond semble porter ses fruits, puisque, le 18 novembre, il écrit à nouveau à Gustave Servois⁴⁸, mais cette fois pour le remercier et transmettre l'accord de La Villemarqué sur la rectification proposée par d'Arbois de Jubainville. Entre-temps, La Villemarqué a effectivement fait intervenir auprès de l'archiviste de l'Aube, leur ami commun, Edmé Suremain de Missery, conservateur des forêts à Troyes, que La Villemarqué a semble-t-il connu une trentaine d'années plus tôt en Bretagne⁴⁹. Le brouillon conservé de la lettre témoigne bien des profondes blessures qu'ont provoquées les critiques et, pour la première fois, La Villemarqué fait référence à ses carnets manuscrits de collecte.

« Si M. d. J [jubainville] était venu au congrès celtique de Saint Brieuc pour lequel il avait souscrit et où je l'attendais ! Je lui aurais montré de vieilles copies que j'avais emportées de quelques uns de nos chants populaires où il eût vu la justification de plusieurs modifications qu'il dit arbitraires, sur la foi d'un correspondant. J'avais apporté le cahier où se trouve cité le nom du saint que la première édition des chants bretons laissait anonyme... Il faut que j'aie bien compté sur votre vieille amitié & votre patience cher Monsieur. Vous me le pardonnerez en songeant que ce que j'ai de plus cher au monde, mon honneur, est ici en jeu⁵⁰. »

aux Archives nationales dont il sera le directeur. Il a pu connaître Paul Raymond, entré à l'École des chartes en 1854.

46. Edmé Suremain de Missery (Beaune, 1806-Dijon, 1896).

47. Archives La Villemarqué, LV04.064.

48. *Ibid.*, LV04.063.

49. Les archives La Villemarqué conservent une lettre adressée par ce dernier en date du 15 mars 1838, *Ibid.*, LV10.029.

50. *Ibid.*, LV04.056.

Alors que les critiques de d'Arbois de Jubainville portent sur plusieurs chants du *Barzaz-Breiz*, c'est *La Peste d'Elliant* – et tout particulièrement la mention de saint Ratian – qui seule fait l'objet de la demande de rectification. Dans le premier carnet, comme on l'a vu, on lit simplement « *eunn barz santel a zo kavet* », ajouté au crayon en bas de page, et le nom de Ratian n'est pas mentionné. Sans doute La Villemarqué bluffe-t-il auprès de d'Arbois de Jubainville, car il est peu probable qu'il existât un autre carnet contenant une version de *La Peste d'Elliant* qui n'aurait pas été conservé. Toujours est-il que d'Arbois de Jubainville tarde à répondre : ce n'est que le 14 décembre qu'il répond à de Missery. Dès le lendemain, ce dernier écrit à La Villemarqué⁵¹ et joint la lettre qu'il a reçue de d'Arbois de Jubainville⁵² où ce dernier déclare à propos de La Villemarqué :

« Ce brillant et savant écrivain aurait tort de croire qu'il y eût rien de blessant pour lui dans l'opinion que j'ai exprimée à l'égard du *Barzaz-Breiz*. Où sont les éditeurs qui se bornent à publier les textes tels qu'ils les trouvent et sans y introduire quelque restitution ? Je ne regrette qu'une chose, c'est que M. de La Villemarqué ne nous ait pas suffisamment instruit de la mesure dans laquelle il s'est permis ces changements. Il y a là une lacune, voilà tout. Et quand ces changements, comme je penche à le croire, seraient trop considérables, tout ce qu'on serait en droit d'en conclure serait que chez M. de La V. l'homme de goût, l'élégant écrivain l'emporte sur l'érudit, c'est à dire sur le savant ennuyeux. Aimerais il mieux qu'on dise que chez lui le savant ennuyeux l'emporte sur l'homme de goût ? »

Voici le texte de rectification proposé par d'Arbois de Jubainville et transmis à La Villemarqué :

« La *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6^e série, etc. contient un article critique sur les chants populaires de Bretagne publiés sous le nom de *Barzaz-Breiz* par M. de La Villemarqué. Cet article a pour auteur le signataire de la présente lettre. Un ami de M. de La Villemarqué me communique une note par laquelle celui-ci me demande une rectification. J'ai dit, p. 280, qu'on trouve dans la 6^e édition du *B [arzas]. B [reiz]*. un vers où St Ratian est nommé, et que ce vers ne se trouve pas dans la 1^e édition. M. de la V [illemarqué]. m'informe que ce vers a paru pour la 1^e fois dans l'édition publiée à la librairie Franck en 1846. au t. I de cette édition, p. 89, on lit les mots suivants : "Dans la première Version du chant que j'ai publié [*sic*] sur cet événement (*La Peste d'Elliant*) le nom du solitaire n'était pas désigné, il l'est dans celle qu'on va lire". Je m'empresse donc de reconnaître que M de La Villemarqué a eu avant moi le soin de signaler à l'attention de ses lecteurs le vers dont il s'agit. J'ai exprimé et je conserve des doutes sur la valeur historique et philologique du *Barzaz-Breiz*, au mérite littéraire duquel je me plais à rendre hommage. Mais en faisant connaître au public les considérations sur lesquelles ces doutes sont fondés, mon but unique a été de provoquer une enquête sur une question

51. *Ibid.*, LV04.057.

52. *Ibid.*, LV04.058.

qui me paraît importante ; et si le résultat de cette enquête est de dissiper ces doutes, personne ne sera plus que moi heureux de le proclamer. La vérité est la seule chose que je recherche. Je n'ai jamais eu la pensée d'attaquer l'honneur de M. de La Villemarqué. Je me souviendrai toujours que s'il y a quelques personnes en France... [qui] s'intéressent aux études celtiques, on le doit à sa plume séduisante autant qu'érudite. »

La lettre est effectivement publiée dans la « Chronique » du numéro de septembre-décembre 1867 de la *Bibliothèque de l'École des chartes*⁵³, avec cette présentation pour le moins laconique : « La lettre suivante nous est adressée par notre confrère M. d'Arbois de Jubainville ». La réponse de d'Arbois de Jubainville, acceptant une mise au point tardive sur ce qui n'apparaît somme toute qu'un point de détail, semble bien dérisoire alors qu'il vient, quelques semaines plus tôt, de renouveler ses attaques en rendant compte dans la *Revue critique* du 23 novembre de la réédition du *Catholicon* par Le Men⁵⁴.

L'argumentaire de La Villemarqué, quant à la mention de saint Ratian, n'a évidemment pas convaincu d'Arbois de Jubainville, et pas davantage, près d'un siècle plus tard, Francis Gourvil. La lettre de La Villemarqué à Miorcec de Kerdanet que Gourvil cite dans sa thèse⁵⁵ est même, selon lui, édifiante, car elle donne un « aperçu très net » des préoccupations du collecteur sur le plan historique :

« Il commence par affirmer que *La Peste d'Elliant* lui a été répétée “sept fois de la même manière en sept endroits différents” ; quant au vernis d'antiquité qu'il lui trouve, la tradition semblant défaillante à cet égard, il s'agissait de le faire justifier par l'histoire. Un passage de la Vie de saint Guénoles, dans l'ouvrage de Dom Lobineau, vient fort à propos lui faire connaître le nom d'un saint personnage qui aurait vécu au “vi^e siècle” dans la paroisse de Tourc'h, voisine d'Elliant, et qui, par ses prières, aurait préservé les fidèles d'une calamité publique. Cette calamité publique ne pouvant être que la peste, voilà du coup le chant considéré comme perpétuant le souvenir d'un événement datant de ce siècle ; voilà un produit de la muse populaire authentiqué par un texte respectable (encore qu'il s'agisse très probablement d'un faux composé au x^e siècle). »

L'opinion de Francis Gourvil est des plus nettes : il s'agit à l'évidence d'un ajout tardif destiné à dater un événement :

« comme il est notoirement impossible que le souvenir d'un événement, si important soit-il, se maintienne dans les traditions d'un pays par la seule voie orale pendant trente à quarante générations, on peut retenir pour assuré que la *Peste d'Elliant* ne saurait

53. *Ibid.*, LV04.065 ; *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1867, t. 28, p. 507-508.

54. *Revue critique*, 23 novembre 1867, p. 321-329. Le compte rendu du *Catholicon* est suivi de celui du chant des *Gousperou ar raned* publié dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, où de Jubainville évoque le chant publié dans le *Barzaz-Breiz* sous le titre « Les Séries » et notamment la traduction de « *beleg* » par « druide ».

55. GOURVIL, Francis, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué...*, op. cit., p. 51.

remonter au-delà de la fin du XVII^e siècle, et que, en conséquence, les éléments susceptibles de conférer à la pièce une ancienneté plus grande y ont été introduits à cette fin⁵⁶. »

Un élément pourrait toutefois tempérer le jugement définitif de Gourvil : dans une version recueillie à Berné en 1965 par Donatien Laurent auprès de Maryvonne Bacon⁵⁷ – version finalement très proche de celle notée par La Villemarqué dans ses carnets –, le premier couplet fait bien mention d'un saint qui, lui non plus, n'est pas nommé.

« <i>Tré er Pont-Guen hag er Fawet (ter)</i>	(Entre le Pont-Blanc et le Faouët [ter],
<i>I hés ur zant en neus kôjet.</i>	Il y a un saint qui a parlé.
<i>Ha hon lares d'er Fawedis</i>	Et il disait aux gens du Faouët
<i>Lakaat un ovren bep tri mis. »</i>	De faire dire une messe tous les trois mois.)

Cela vient donc contredire l'affirmation de Gourvil :

« Dans les différentes éditions, on lit, en tête de la pièce, un court prélude où il est question d'un "saint barde" résidant entre Langolen et le Faouët, qui, on ne sait pourquoi, s'adresse aux gens de cette dernière paroisse pour leur demander de faire dire "une messe par mois dans leur église". Parfaitement superflue, cette entrée en matière ne se retrouve dans aucune version⁵⁸.

Ces vers n'apparaissent point dans les versions populaires de la pièce⁵⁹. »

Mieux, dans une autre version recueillie à Gourin en 1966 auprès de Louis Le Corre, de Crondal, le prologue met cette fois l'avertissement aux Faouëtais de faire dire une messe par mois pour éloigner la peste dans la bouche d'un certain saint Bastian, compris comme étant saint Sébastien dont la chapelle se dresse effectivement entre Langanonnet et Le Faouët. N'y aurait-il pas là, eu égard au renom de saint Sébastien comme saint anti-pesteux, l'explication du *quiproquo*, conscient ou non, de La Villemarqué ? Entendant « Basian », il a pu comprendre Rasian ? Et d'ailleurs ne peut-on envisager que le pauvre saint Ratian, protecteur de la peste, ait été, depuis que le culte de saint Sébastien s'est répandu en Bretagne, détrôné par le nouvel arrivant ? Que l'on songe aux transferts de Ronan à René, de Remon à Raymond, de Télo à Éloi, d'Iler (Iglur) à Hilaire, etc.⁶⁰.

Dans son article sur « Les noms de lieux dans le cartulaire de Landévennec », Bernard Tanguy reconnaît d'ailleurs que, même s'il convient d'« appréhender avec

56. *Id.*, *ibid.*., p. 420.

57. (Meslan, 1898-Berné, 1967). On peut entendre cette version dans « *Bosen Elliant/La peste d'Elliant* », dans *Tradition chantée de Bretagne. Les sources du Barzaz-Breiz aujourd'hui*, livret et cédérom, Douarnenez, ArMen/Dastum, 1989, p. 30-31, avec texte breton, traduction et présentation de Donatien Laurent.

58. GOURVIL, Francis, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué...*, *op. cit.*, p. 420.

59. *Id.*, *ibid.*., note 6, p. 56.

60. Les commentaires de Donatien Laurent sur ce point m'ont été très précieux.

du 6 juillet. Elle a été recueillie en juin 1868 à Plomeur, en pays bigouden, auprès d'une certaine Gait⁷⁰, âgée de 70 ans, employée de la famille de Pascal, propriétaire du château de la Villeneuve. C'est Théophile de Pompéry⁷¹ qui a signalé à Le Men l'avoir entendue chez les de Pascal. À la demande de Sauvé, Hippolyte de Pascal⁷² prend la peine de noter lui-même le texte de la chanson qu'il fait parvenir à Le Men⁷³. Elle est aussitôt transmise par ce dernier à Luzel qui la publie dans ses *Gwerziou*⁷⁴ : elle s'accompagne d'une note où Le Men indique que le chant *La Peste d'Elliant* est très répandu dans les Montagnes Noires, à Châteauneuf, Laz, Plonévez-du-Faou, et dans les monts d'Arrée où, précise-t-il, il l'a « retrouvé dans la paroisse de Berrien ». Dans une lettre du 7 juillet, il écrit par ailleurs : « Je viens de rencontrer un zouave pontifical de Laz, commune qui touche à Châteauneuf. Il m'a dit que le *gwerz* de *La Peste d'Elliant* y est très populaire et qu'il commence par ces mots :

« <i>Et eo ar Vossen a Elliant</i>	(La Peste est allée à Elliant
<i>Et zo gat-hi seiz mil ha kant</i> »	Elle a emporté sept mille cent)

Le Men s'intéresse visiblement de très près au chant de *La Peste d'Elliant* dont il note, à chaque occasion, de nouvelles versions. Ainsi, alors qu'il se trouve à Ploaré, il écrit, le 14 septembre à Luzel, l'avoir entendu chanter à l'auberge de Quatre-Vents, où il loge, par une employée originaire de Plonévez-Porzay. La version, qu'il ne donne pas, est, ajoute-t-il, assez conforme à celle publiée dans les *Gwerziou*. Il mentionne aussi une variante due à l'aubergiste elle-même, originaire de Plogoff, dont il cite les premiers vers où il est fait référence à Lannion :

« <i>Ar c'henta oa ar vossen er vro</i>	(Au début que la peste était dans le pays
<i>E oa er ger a Lannion</i>	C'était dans la ville de Lannion
<i>Oa et ganthi seiz mil ha kant</i>	Elle a emporté sept mille cent
<i>Ha daouzek mil a dud yaoank</i> »	Et douze mille jeunes gens)

Dans une lettre à Luzel en date du 12 avril 1869, il lui annonce encore : « J'ai découvert ces jours derniers à Locmaria près Quimper deux bonnes femmes qui m'ont chanté *Bossenn Elliant* et *Gousperou ar Raned* ». Est-ce la version de *La Peste d'Elliant* qu'il donne dans la *Revue celtique* de 1870 et dont il écrit en note qu'elle lui « a été

70. Sans doute Marguerite Cam, domestique de la famille de Pascal qui figure dans le dénombrement de la population pour 1866 : elle a alors 74 ans.

71. Théophile de Pompéry (Courcelles, 1814-Rosnoën, 1880). Homme politique et agronome, disciple de Fourier comme son frère l'écrivain Édouard de Pompéry. Conseiller général du canton du Faou, il sera élu représentant du Finistère aux élections complémentaires du 2 juillet 1871.

72. Hippolyte Ferdinand Joseph de Pascal (Plomeur, 1839-Kerfeunteun, 1880), propriétaire du château de la Villeneuve en Plomeur, dans le pays bigouden, commune dont il deviendra le maire en 1870, succédant à son père Joseph Nicolas après le décès de ce dernier.

73. Voir la note dans *Gwerziou...*, *op. cit.*, p. 498.

74. « *Bosenn Elliant/La Peste d'Elliant* », *Gwerziou...*, *op. cit.*, p. 496-499.

chantée par une vieille femme, originaire de la commune de Briec (Finistère), journalière chez M. A. de Blois⁷⁵ ». Il précise toutefois l'avoir recueillie en 1870 et non en 1869. S'il ne s'agit pas de la même version, il est étonnant qu'il n'en fasse pas mention dans ses lettres à Luzel, à moins, bien entendu qu'ils en aient parlé de vive voix.

La rupture d'un barrage à l'origine de l'épidémie ?

On remarque que la chanson n'apporte aucune information sur l'origine même de la maladie. Pourtant, les habitants d'Elliant, eux-mêmes, en attribuent généralement la cause à la rupture d'une digue qui barrait le Jet à la sortie du bourg et dont les restes sont encore visibles. Dès 1893, l'abbé Antoine Favé faisait d'ailleurs mention de cette « tradition locale », dans un article du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*⁷⁶.

« Tréanna était le siège d'une petite cour élégante où l'on vivait avec un apparat tout princier. Quand les hauts seigneurs venaient à la messe au bourg, une embarcation les conduisait jusqu'à Poulgurun, passant par le moulin de Tréanna et le Moulin-du-Duc, le long d'un canal maçonné dont on voit les restes. Au temps de notre bonne duchesse Anne, d'après les souvenirs un peu confus des Elliantais, par suite de l'abandon et du peu d'entretien, soit par suite d'inondation, le canal creva et les exhalaisons méphitiques qui s'en dégageaient finirent par amener la peste. »

Certains précisent même que le barrage, fissuré à sa base, aurait peu à peu laissé se vider l'eau tout en retenant la vase, cause de la maladie. Voilà sans aucun doute un bel exemple d'une explication « aériste », qui veut que la peste ait pour origine l'infection de l'air et dont Alain Croix nous dit qu'aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, elle « imprègne non seulement tous les hommes de science mais également les autorités et jusqu'au vocabulaire quotidien⁷⁷ ».

Le barrage dont il est question a bel et bien existé entre Stang-Kerho d'un côté du Jet et Goarem, Kerluden et Gorrequer de l'autre. Dès 1539, une baillée fait état d'une « vieille chaussée estante en ruine appelée La Chaussée du Duc⁷⁸ ». La situation

75. Sans doute Aymar de Blois de La Calande (Quimper, 1804-1874), neveu du collecteur de même nom. Avocat et ancien député, propriétaire du château de Poulguinan à Quimper, il a été l'un des fondateurs de l'Association bretonne en 1843 et sera le premier président de la Société archéologique du Finistère en 1873.

76. « À propos d'une pierre commémorative de la peste d'Elliant », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1893, p. 346-354.

77. Croix, Alain, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1982, voir le chap. VIII du t. 1). Je remercie Alain Croix pour les commentaires qu'il avait bien voulu me faire au moment de la rédaction de mon article sur *La Peste d'Elliant* dans la revue *ArMen*, n° 80, octobre 1996.

78. Cité dans https://www.milamzer.org/wiki/L:FR29049_Elliant,_La_Chauss%C3%A9e_au_Duc où l'auteur du blog s'avance, malicieusement, à établir un lien entre la rupture du barrage et le sauvetage miraculeux de Quimper en 1345.

du barrage et la configuration du terrain ne permettaient certainement pas à l'eau d'atteindre le Moulin-du-Duc et encore moins Tréanna. Ce n'était sans doute qu'un simple étang, auquel demeure encore attaché le nom de Poulgurun (étang du Tonnerre).

En tout cas, précise-t-on à Elliant, la maladie fut si terrible qu'elle n'épargna qu'une poignée d'habitants. Ceux-ci se partagèrent alors les terres de la paroisse. Ce serait là, affirme-t-on encore, l'origine d'une richesse dont portait témoignage l'abondance des broderies sur le costume, celui des hommes en particulier, ce qui a valu à Elliant son nom même de *bro melenig*, « Pays jaunet ». La population d'Elliant avait été pratiquement anéantie par l'épidémie confirme Per Bras, un habitant de Coray⁷⁹. « Il y avait des familles qui avaient été entièrement détruites. Certains même, plus tard, avaient hérité de six ou sept fermes... », précisait-il en conclusion du récit légendaire recueilli en 1977 par Mona Bouzec :

« À la foire de Quimper, la peste reçoit un coup de parapluie d'une femme dont elle a déclaré que le blé sentait mauvais. S'étant renseignée sur l'origine de son agresseur, elle décide de se rendre à Elliant. Elle se fait reconnaître auprès de celui qui la fait monter dans son char à banc et lui promet de l'épargner s'il garde le secret. Le dimanche suivant elle se tiendra dans le porche de l'église et tous ceux qu'elle touchera de son petit bâton blanc, mourront. Lui seul la verra. Il essaie bien de sauver sa femme et ses enfants, sans succès ».

La peste : entre dame blanche et femme peu amène

C'est là un récit bien connu à Elliant et dans les environs, un récit dont La Villemarqué indiquait déjà au siècle dernier qu'il accompagnait inévitablement la chanson. « La tradition confirme l'histoire, écrivait-il dès 1836 dans *l'Écho de la jeune France* ; seulement, voici ce qu'ajoute la légende populaire » :

« Une vieille mendiante était assise au bord de la rivière d'Elliant. Arriva un jeune meunier. - Mon fils, lui demanda-t-elle, veux-tu me faire passer l'eau ? - Oh ! oui sûrement, grand-mère, répliqua-t-il ; et déjà elle était en croupe sur sa bête et déposée sur l'autre rive.

Alors la vieille lui dit - Jeune homme, tu ne sais pas qui tu viens de passer ; je suis la Peste ! je me rends à l'église d'Elliant, où la grand'messe va commencer. Là, personne ne me verra, mais on sentira ma présence ! tous ceux que je toucherai à l'épaule tomberont frappés de mort. Pour toi, ne crains rien, ni toi, ni ta mère ne mourrez. »

Dans les différentes éditions du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué apportera quelques légères modifications à ce récit : tandis que la scène prend place le jour du pardon d'Elliant, la « vieille mendiante » et « grand-mère » se métamorphose en « une belle dame en robe blanche », « une bague à la main », qui vouvoyant désormais le meunier, lui confie qu'elle vient de « faire le tour de la Bretagne ». C'est curieusement le récit de La Villemarqué que Le Men reprend à son compte, sans citer sa source, dans son

79. BOUZEC-CASSAGNOU, Mona, *Dreñv ar poziou... Spered tud ma bro*, dactyl., mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1986.

article de la *Revue celtique* en 1870. Pourtant dans ses lettres à Luzel, confirmant au passage que « la tradition d'une peste qui aurait ravagé le pays y [était] très répandue », ce sont à des souvenirs personnels qu'il fait référence :

« J'en ai entendu parler dans mon enfance et on représentait la peste sous les traits d'une petite dame vêtue de noir⁸⁰ et ayant à la main une baguette. Tous ceux qu'elle touchait de cette baguette mourrait⁸¹. »

Le plus souvent la peste est effectivement un personnage bien peu amène qui n'épargne ni celui qui l'a prise à bord de sa charrette, ni sa mère, comme dans cette version que m'a racontée Alain Le Naour, de Croix-Kerfors en Elliant :

« À Pont-Roudoublood, un homme fit monter dans sa charrette une vilaine femme qui voulait se rendre au bourg d'Elliant. Quand ils furent arrivés au bourg, elle lui dit :

- Moi je suis la Peste venue à Elliant. Dimanche prochain, je me trouverai sous le porche de l'église et tous ceux que je toucherai de mon petit bâton blanc mourront dans la semaine.

Le dimanche suivant elle était sous le porche, touchant certains, de temps à autre : elle laissait passer quelques-uns et en touchait d'autres. Elle toucha aussi la femme de celui qui l'avait amenée au bourg. Celui-ci essaya bien de s'interposer, mais elle lui dit :

- Oh non, mon ami ! Ta femme mourra cette semaine et toi aussi quand ton tour sera venu. Il était le seul à voir la vieille femme. »

D'après Jean-Marie Déguignet qui, dans ses mémoires, rapporte ce qu'il a entendu vers le milieu du siècle dernier, c'est au pont du Cleuziou, entre Ergué-Armel

80. Dans une lettre du 6 juillet 1868, Le Men propose à Luzel de remplacer « la petite dame vêtue de noir, par une petite dame vêtue de blanc ».

81. Dans son article de la *Revue celtique*, il note également (p. 428-429) : « En Cornouaille, les faits se passent à Elliant ; dans l'évêché de Léon, à Plouescat ; dans le pays de Tréguier, à Runan et à Guingamp. Voici celle qui a cours dans l'évêché de Tréguier. Elle a été recueillie de la bouche d'une femme âgée de quatre-vingt-deux ans, par M. F. M. Luzel, dont je reproduis textuellement la note : "À une époque indéterminée, la peste fit de grands ravages dans l'arrondissement de Lannion, et principalement sur les côtes. Nos paysans, qui aiment à se représenter chaque chose, même les plus abstraites, sous une forme concrète et palpable, se figuraient le fléau sous les traits d'une petite vieille femme pliée en deux et s'appuyant sur une baguette blanche. Il paraît qu'elle craignait l'eau, car quand elle rencontrait une rivière, elle s'arrêtait et s'asseyait auprès du gué, attendant que quelqu'un voulût la passer sur son dos. La bonne femme de quatre-vingt-deux ans, dont je vous ai parlé dans la lettre que vous me rappelez, me dit comment la Peste traversa le Guindy, puis le Jaudy, etc., avant d'arriver à Runan, où elle vida presque toutes les maisons. De Runan, elle voulut aller directement à Guingamp, et ainsi tout le pays entre Runan et Guingamp fut préservé. Comme à l'ordinaire, elle se trouva arrêtée par un cours d'eau, je ne sais lequel. C'était un samedi, jour du marché de Guingamp. Plusieurs personnes avaient déjà refusé de la passer sur leur dos ; enfin, un paysan qui conduisait une charrette pleine de lin lui permit d'y monter jusqu'à la ville. — Que de monde il y a aujourd'hui à Guingamp, dit le paysan à la vieille. — Oui, répondit celle-ci, mais demain presque tout ce monde-là sera mort, ou malade au lit. Quand la nuit fut venue, la vieille, avec sa baguette blanche, marqua presque toutes les portes d'une croix, et le lendemain tout le monde était ou mort ou malade, et l'église de Guingamp était presque déserte à la grand'messe !" »

et Ergué-Gabéric, qu'un paysan charge une vieille mendicante dans sa charrette pour la conduire à Elliant :

« L'histoire, car ici il s'agit de l'histoire de la *Bossen*, la peste d'Elliant, fut plus terrible que la légende du tableau⁸². Cette *Bossen* est représentée sous la figure d'une vieille femme. Il y en a qui disent qu'elle est la Mort elle-même, d'autres disent qu'elle n'est que la pourvoyeuse de l'*Ankou* qui seul a le droit de trancher le fil de la vie. N'importe, un jour, un paysan d'Elliant, en revenant de Quimper, trouve une vieille mendicante assise près du pont du Cleuziou, pont qui sépare la commune d'Ergué-Armel d'Ergué-Gabéric. Elle demande à monter dans la charrette du paysan. Celui-ci la laissa monter et traversa avec [*sic*] toute la commune d'Ergué-Gabéric, mais aussitôt qu'elle fut sur le territoire d'Elliant, elle disparut sans que le paysan sût comment. Mais deux jours après, le Choléra *Morbus*, la peste noire, se déclara sur tous les points de la commune à la fois. Le paysan comprit alors qu'il avait amené la *Bossen* dans sa charrette. Cette peste dura deux mois, jusqu'à ce que presque tous les habitants de la commune furent exterminés. Ceci, c'est de l'histoire⁸³. »

C'est donc de Quimper que serait venue la contagion, du moins si l'on en croit différentes versions du récit légendaire. Quimper, comme de nombreuses autres villes, a été régulièrement touchée sinon par la peste, du moins par des « épidémies » meurtrières, entre les XIV^e et XVIII^e siècles. La première dont nous ayons connaissance semble bien être la terrible peste noire qui, en quelque trois années (1348-1350), enleva près d'un Européen sur quatre. À Quimper elle emporta, dit-on, Jean Discalceat, un moine franciscain qui se dépensa sans compter pour soulager ses concitoyens pendant l'épidémie. Dans un manuscrit du XIV^e siècle conservé à Bruxelles par les moines franciscains et utilisé au cours du procès de béatification, on peut lire ces quelques notations biographiques :

« Avant la fin bienheureuse de sa vie, l'épidémie de la peste s'étant horriblement aggravée cette année en Bretagne, il n'avait pas peur de visiter, sans craindre la contagion, ceux qui étaient gravement atteints par le mal, mais il parcourait la ville partout où il pouvait en trouver, entendant les confessions, indifféremment des pauvres et des riches ; [...] il fut frappé par la contagion du mal dans son corps innocent⁸⁴. »

Saint Jean Discalceat est mort à Quimper le 14 décembre 1349⁸⁵. Son dévouement trouva une consécration populaire qui fit du personnage le fameux *Santig du*, le

82. Allusion au tableau de Louis Duveau.

83. DÉGIGNET, Jean-Marie, *Histoire de ma vie. L'intégrale des mémoires d'un paysan bas breton Jean-Marie Déguignet*, édition établie par Bernez ROUZ et Norbert BERNARD, Ar Releg-Kerhuon/Ergué-Gabéric, An Here/Association Arkæ, 2001, 943 p., ici p. 118-119.

84. NORBERT ([Père], MONJAU, Norbert), *Saint Jean Discalceat, frère mineur (1279-1349), sa vie, son époque, son ordre en Bretagne : manuscrit inédit du XIV^e siècle*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1911, p. 61-62.

85. Selon Jean-Christophe Cassard, il ne serait toutefois pas mort de la peste noire « puisque la foule des pauvres se presse à son enterrement tandis que la noblesse porte son cadavre, mais sans doute d'épuisement pour avoir accompagné les mourants quelque mois plus tôt ». CASSARD, Jean-Christophe, « *Santig Du*, le bon franciscain », dans Serge DUIGOU et Jean-Michel LE BOULANGER (dir.), *Quimper*, Quimper, Éd. Palantines, 2006, p. 66.

« petit saint noir », qui a sa statue dans la cathédrale de Quimper, et est encore invoqué aujourd'hui en cas de calamités climatiques ou de perte d'objets.

Dans sa thèse de doctorat en médecine sur la peste à Quimper, Dominique Coadou relève d'autres traces directes ou indirectes d'épidémies : 1412, 1472, 1480, 1533, 1564-1565, 1586, 1594-1595, 1636. Sous l'Ancien Régime, la dernière à toucher Quimper en 1757-1758, une épidémie de typhus, après plus d'un siècle d'interruption, semble avoir été rapidement enrayée⁸⁶.

Est-ce l'une d'elles qui ravagea Elliant ? Difficile d'y répondre en l'absence de documents. Rien de précis non plus sur les manifestations mêmes de la maladie. Tout au plus peut-on voir dans le mot *bossenn* qui, en breton, désigne la peste, le français « bosse », révélateur d'une forme de la maladie caractérisée par l'apparition de bubons. « L'An 1349, lit-on par exemple dans dom Lobineau, fut la bosse grosse comme un œuf & grande mortalité. On dit encore en Breton *an Bossen*, pour marquer la *peste*⁸⁷ ». « La peste apostumée à l'épaule » de la version de *La Peste de Plouescat* pourrait également s'y référer. À Elliant et dans la région, on évoque surtout l'espèce de torpeur qui s'emparait brutalement des malades : ceux que la peste touchait de sa baguette blanche tombaient comme endormis, me racontait mon propre père⁸⁸.

Maro an oll nemed daou (*Tous sont morts sauf deux*)

Ce qui a frappé la mémoire populaire, comme les chroniqueurs, c'est la soudaineté de la maladie, la rapidité du décès et la très forte mortalité. La peste frappe aveuglément en une morbide loterie qui entraîne un certain fatalisme :

« *Emañ ar vossen wenn e penn va zi* (La peste blanche est au bout de ma maison
Pa garo Doue e teuio enni » Quand il plaira à Dieu elle entrera)

Cela va quelquefois jusqu'au découragement : une équipe était occupée à lier les gerbes de seigle à Kerbiquet, une ferme d'Elliant, me racontait Jérôme Jolu, un habitant du village, quand le glas a sonné dix-sept fois à la suite. Des moissonneurs ont alors jeté leur faucille, décidés à se laisser mourir. Les autres sont parvenus à les persuader de se reprendre : il fallait bien que ceux qui survivraient aient de quoi manger !

« *En Elian 'zo diskennet an Ankou* (À Elliant est descendu l'*Ankou*
Maro an oll nemed daou » Tous sont morts sauf deux)

Entend-on souvent dire à Elliant.

86. COADOU, Dominique, *Une ville bretonne face à la peste : Quimper : 1349-1757*, dactyl., thèse pour le doctorat en médecine, 1982, Rennes I, UER médicales et pharmaceutiques, p. 9-15.

87. LOBINEAU, Gui-Alexis, *Histoire de Bretagne*, 2 vol., Paris, Guignard, 1707, réimp., Paris, Éditions du Palais-Royal, 1973 t. II, « La Bosse », dans le « Glossaire », col.1779. Voir aussi col. 752.

88. Louis Postic (1920-2015). Originaire de Tourc'h, il a été employé très jeune dans des fermes d'Elliant.

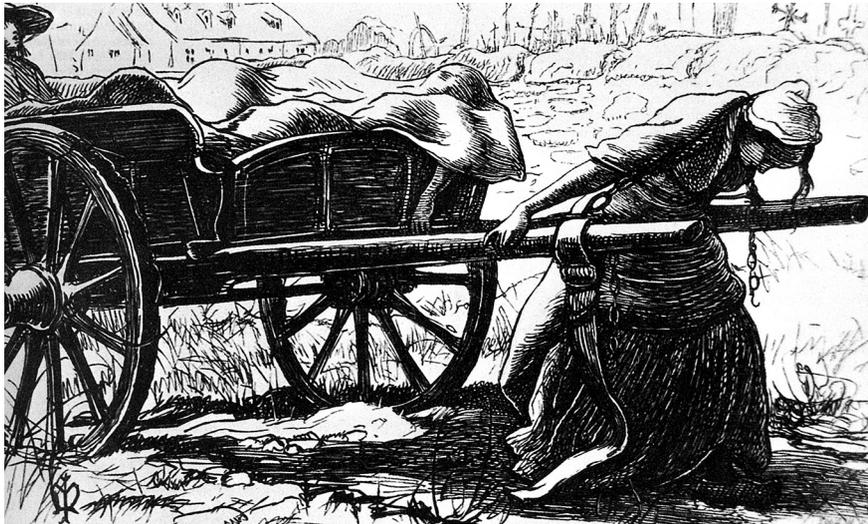


Figure 2 – MILLAIS, J.-E., *La peste d'Elliant*, 1865, gravure illustrant l'édition anglaise du *Barzaz Breiz* (TAYLOR, Tom [éd.])

Les versions de la *gwerz* recueillies par La Villemarqué et Le Men à Briec s'accordent même pour préciser le nombre de morts : 7 100. Albert Le Grand dans sa *Vie des Saints* (1636) évoque en ces termes l'épidémie qui, en 1349, toucha « Kemper-Corentin & le pays circonvoisin » : une « peste si contagieuse, qu'on ne voyoit enterrer que corps⁸⁹ ».

Cela n'a pas manqué de marquer les esprits qui ont retenu, en particulier, la scène qui fait d'ailleurs le sujet du tableau de Louis Duveau et celui de la gravure illustrant le chant dans l'édition anglaise de 1865 du *Barzaz Breiz* due à Tom Taylor⁹⁰ (fig. 2) : une femme tire une charrette dans laquelle se trouvent les corps de ses neuf fils, tandis que le père suit en sifflotant, car il a perdu la raison. Alain Le Naour me précisait qu'il s'agissait en fait de la servante de Kermoal, une ferme sur la route de Rosporden, qui conduisait ses sept enfants au Jardin-des-Oliviers près du bourg d'Elliant. S'inscrivant en faux contre le tableau – et contre la version du *Barzaz-Breiz* –, il ajoutait que le père ne pouvait suivre le convoi puisqu'il était déjà mort.

Le cimetière s'était bien vite révélé trop exigu et il avait fallu bénir un champ pour enterrer tous les morts ; la *gwerz* le dit aussi. D'après la tradition, c'est effectivement dans le champ appelé Jardin-des-Oliviers (*Jardin Olivet*), situé à la sortie du bourg,

89. LE GRAND, Albert, *La vie, gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique*, Rennes, J. Vatar/J. Ferre, 1659 (1^{ère} éd. 1637), p. 657.

90. *Ballads and Songs of Brittany*, Macmillan, Londres et Cambridge, 1865, p. 64. La gravure de *La Peste d'Elliant* (*The Plague of Elliant*) est l'œuvre du préraphaélite John Everett Millais (1829-1896).

sur la route de Tourc'h, que fut creusée la fosse commune, à l'endroit de l'actuelle Cité-des-Jardins. Simple nécessité de trouver de la place ? Le choix d'un lieu de sépulture hors du bourg lui-même ne témoigne-t-il pas aussi d'un souci d'éloigner les cadavres. Cet ostracisme qui, selon Alain Croix, semble surtout se développer au XVII^e siècle, est révélateur de la réaction de peur qui pousse, par exemple, à plusieurs reprises, le chapitre de Cornouaille à se réunir hors de Quimper : Châteauneuf-du-Faou en 1533, en 1564 à Coray, en 1565 à Fouesnant⁹¹.

« *Red 'oe erreti 'nn ofern-bred* (Il fallait arrêter la grand'messe
Gant trouz ar c'hiri houarnet » À cause du bruit des charrettes ferrées)

indique la version de la *gwerz* notée à Ploemeur, laissant donc supposer qu'on continuait à dire la messe au bourg pendant l'épidémie ; celle recueillie à Locmaria-an-Hent par Le Men précise toutefois :

« *Person Elliant 'zo bet kuitet,* (Le recteur d'Elliant est parti,
D'ann Erge-vraz brema 'z eo et ; Il est allé au Grand-Ergué ;
Preparet 'n euz ur walik-wenn, Il a préparé une baguette blanche,
Da roi d'ann dut ann absolvenn ; Pour donner l'absolution aux gens ;
Da roi d'ann dut ann absolvenn, Pour donner aux gens l'absolution,
D'ar re 'oa klan gant ar vosenn ! » À ceux qui étaient malades de la peste !⁹²)

Effectivement, devant le danger de la contagion, les dignitaires du clergé, et bien souvent également les autorités civiles et les bourgeois préféraient s'éloigner. L'exemple de Jean Discalceat parcourant pieds nus la ville de Quimper et réconfortant les malades était donc suffisamment édifiant pour que la population en fît un saint.

Cependant, une fois la peste finie, le clergé sait canaliser l'émotion populaire en une belle ferveur religieuse. Partout, on signale le rôle éminent de la Vierge, de saints anti-pestueux comme saint Roch ou saint Sébastien, de saints locaux qui sont intervenus pour faire cesser un fléau généralement présenté comme une punition divine par le clergé ou même par des médecins de l'époque comme le Quimpérois Étienne Gourmelen ou Ambroise Paré⁹³.

L'intervention de saint Guénal et de Notre-Dame de Kerdévot

À Elliant, la mémoire populaire n'a semble-t-il pas retenu cette idée de punition et si, dans quelques versions de la *gwerz* on invoque saint Gilles, le saint patron de la paroisse, ou saint Roch qui eut une chapelle à Elliant, là où a été construite celle

91. COADOU, Dominique, *Une ville...*, op. cit., p. 11-12.

92. *Gwerziou*, op. cit., en note de « *Bosen Elliant* », p. 498.

93. LE VILLIO, Florence, *Autour d'Étienne Gourmelen, médecin breton de la Renaissance*, dactyl., thèse pour le doctorat en médecine, soutenue le 19 mars 1981, Rennes I, UER médicales et pharmaceutiques. Voir notamment p. 80-94.

aujourd'hui dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours (*Itron Varia ar gwir sikour*), c'est à Notre-Dame de Kerdévot et à saint Guénel que les habitants d'Elliant attribuent une intervention miraculeuse.

Saint Guénel (Guenael), qui a succédé à saint Guenolé à l'abbaye de Landévennec et avec lequel on l'a quelquefois confondu⁹⁴, est un saint du VI^e siècle. Patron de la paroisse d'Ergué-Gabéric, il a aussi donné son nom à un village juste à la limite des paroisses de Tourc'h et d'Elliant. La peste se serait arrêtée à la croix qui lui est consacrée, tout près de là, au village du Croazic, à l'intersection du vieux chemin des Poissonniers (Concarneau-Carhaix) et d'une ancienne voie romaine qui, de Quimper, conduisait vers Scaër après avoir franchi l'Aven tout près de là, à Ti-dour. Pour Yves-Pascal Castel, cette croix est du XVI^e siècle⁹⁵.

Yves Le Bihan, un habitant du village, m'a raconté que saint Guénel avait formellement interdit aux gens du village de se rendre au bourg d'Elliant, même pour la messe. Et, afin qu'on puisse dire les offices sur place, il leur avait demandé de construire une église. Il fut exaucé : le clocher de la chapelle Saint-Guénel était même si haut qu'on pouvait apercevoir la mer de son sommet.

« Elle était plus grande que toutes les chapelles des environs, confirme M. Villiers du Terrage. Du clocher, qui était fort élevé, – les corbeaux y faisaient leur nid – on pouvait voir la mer, et le clocher lui-même se voyait, dit-on, au large des Glénan, formant le premier point de reconnaissance pour le navire venant de la haute mer⁹⁶. »

La chapelle était en ruine dès 1782.

« Les vieillards de 75 ans, nous apprend encore Villiers du Terrage qui écrit en 1893, ont encore vu dans leur jeunesse cette chapelle dont le toit seul avait disparu. Depuis lors, le sol du placître a été envahi et cultivé par les voisins. La commune d'Elliant a revendiqué la propriété de la chapelle, mais pour la démolir, et les matériaux ont été employés aux réparations de l'église paroissiale et de la chapelle de Bon-Secours. L'emplacement du clocher est encore indiqué par un amas de décombres. »

L'auteur, qui habite pourtant le manoir voisin de Kerminihy à Rosporden, ne mentionne aucun lien avec la peste. L'intervention de saint Guénel nous aurait donc échappé si une solide tradition populaire ne l'avait transmise jusqu'à nous. Ce n'est pas le cas pour Notre-Dame de Kerdévot. Si l'on en croit un vieux cantique écrit en 1712⁹⁷, ce n'est pas le moindre de ses bienfaits que d'avoir mis fin à une terrible épidémie « *eur c'hlenvet cruel, ur pestilanç dangerus* » (une maladie cruelle, une peste dangereuse)

94. Voir MORVANNOU, Fañch, *Saint Guénaël*, Brest-Landévennec, CRBC-CIRDOMO, 1997.

95. CASTEL, Yves-Pascal, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980.

96. « Notes sur la paroisse de Tourc'h », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1893, p. 368-369.

97. Voir ROUZ, Bernez, « Les cinq versions du cantique de Kerdevot », *Kerdevot, cathédrale...*, op. cit., p. 177-184.

qui ravageait la région, touchant tout particulièrement la paroisse d'Elliant. Le cantique raconte comment, voyant qu'ils allaient tous mourir, les habitants d'Elliant décidèrent de se rendre en procession à Kerdévet ; comment l'épidémie cessa au moment même où ils quittaient leur paroisse pour entrer dans celle d'Ergué-Gabéric.

Une tradition bien vivace veut en effet que la Vierge ait arrêté la peste à la limite même des paroisses d'Elliant et d'Ergué, à Pont-Roudoubloud où un gué permettait de franchir le Ster Wenn. Une pierre, disait-on encore, conservait la trace de leur âpre lutte.

« Cependant, écrit Jean-Marie Déguignet, la *Bossen*, sa besogne terminée en Elliant, voulut passer en Ergué-Gabéric. Oh oui, mais la Dame de Kerdévet était là, en face, et lorsque celle-ci sut que la vieille voulait venir chez elle, elle courut vite sur le bord du ruisseau par où la mégère devait venir, et elles se rencontrèrent là, toutes deux face à face, une sur chaque bord. Il paraît qu'elles durent rester là un bon moment à se disputer, car j'ai vu là les deux pierres sur lesquelles elles durent rester en équilibre chacune sur un pied. On voyait en effet la marque d'un petit soulier sur la pierre du côté d'Ergué-Gabéric, et la marque d'un pied de cheval sur celle du côté d'Elliant. N'importe, la *Bossen* dut rebrousser chemin, et la commune d'Ergué-Gabéric fut sauvée de la peste⁹⁸.

« Après avoir fait de nombreuses victimes à Eliant (*kenn tano e oa ann dud kenn a oa glazet an henchou*⁹⁹), écrit Le Men, elle voulut passer dans la paroisse d'Ergué-Gabéric ou Grand-Ergué, mais elle fut arrêtée par Notre-Dame de Kerdévet, à un pont qui depuis ce temps a pris le nom de Pont ar Vossenn. On voit tout auprès un rocher qui porte l'empreinte du pied de la Vierge et du pied de la Peste. Ce pont est situé sur la route d'Eliant à Quimper, entre les villages du Meout et de Rubernard, à 600 m au Sud-Ouest de la chapelle de Kerdévet¹⁰⁰. »

Dès 1894, l'abbé Antoine Favé, qui a eu connaissance de cette tradition, se met à la recherche de la pierre. Il apprend qu'elle a été enlevée une quarantaine d'années auparavant, puis abandonnée au bord du chemin de Quimper à Elliant avant de trouver un nouvel emploi dans le bief d'un moulin, quelque cent mètres plus haut entre Quenehayet et Veil-Goz. Poursuivant ses investigations, il rencontre un témoin précieux en la personne de Laurent Kergourlay, de Kerveil :

« Là, à cette place, lui dit ce dernier, vous trouverez une pierre de telles dimensions environ, un coin est brisé par la chute d'un arbre ; la pierre est de telle nature, vous trouverez sur les bords de cette pierre un pied humain de taille anormale, plus loin un autre pied, mais un pied de bête effacé, quoique les vestiges en soient reconnaissables : *troad eun ebeul eur bloas*, le pied d'un poulain d'un an ; *houarn eur c'hezek*, les marques d'un fer à cheval, etc. »

Ces indications permettent à l'abbé Favé de retrouver la pierre qu'il décrit ainsi :

« [...] un monolithe peu dégrossi, de 20 à 25 centimètres d'épaisseur, ayant comme dimension 1,95 m sur 1,10 m environ.

98. DÉGIGNET, Jean-Marie, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 118-119.

99. (La population était si tenue [clairsemée] que les chemins avaient reverdi [l'herbe y avait poussé]).

100. Lettre à Luzel, 29 mai 1868.

La fréquentation des piétons a poli cette pierre, sur le bord de laquelle, dans le sens de la largeur, tournée vers l'eau, on relève très bien la représentation en relief très accusé d'un pied revêtu d'une chaussure pointue, à la mode du temps des hennins. Ce pied est long de 35 centimètres environ ; la naissance de la jambe et le talon sont usés, effrités. À 3 centimètres, sur une même ligne, on voit les traces d'un pied de cheval de 10 centimètres de diamètre. Ces derniers vestiges ont été raclés, mais il subsiste encore une sorte de corolle qui permet d'en suivre parfaitement les contours. D'après nos témoins, quand ils venaient de chez le taillandier ou bien des champs, avec bêches, pioches, tranches, etc. Les jeunes gens aiguisaient ou essayaient ces instruments sur cette représentation que l'on nommait *Troad ar vosen* (Le pied de la peste).

Le grain de la pierre paraît indiquer qu'elle a été extraite d'une carrière ouverte de temps immémorial dans les flancs d'une colline au village de Kerveil-Ergué. C'est là une observation recueillie de la bouche des gens du pays, comme une grande partie de nos renseignements. Cette pierre est un granit de la région, imparfait et se taillant en lames fort épaisses. Un examen attentif fait reconnaître dans les deux reliefs dont nous parlons l'existence première, dans la pierre, d'un accident exploité, corrigé suivant un plan architectonique qui s'est révélé dans l'esprit de l'artiste ; il a trouvé qu'il y avait peu à faire pour régulariser ces contours de manière à leur donner une forme voulue. »

La pierre se trouverait aujourd'hui au pied même du calvaire de Kerdévot selon le témoignage de certains anciens d'Ergué, ses dimensions correspondant effectivement à celles notées par l'abbé Antoine Favé.

Pour remercier Notre-Dame de Kerdévot, les Elliantais firent vœu de se rendre chaque année en procession à sa chapelle d'Ergué, et cela quel que soit leur rang : « *Nobl ha partabl, beleyen* » (Nobles et roturiers, prêtres). De fait, au milieu du xx^e siècle encore, le pardon de Notre-Dame de Kerdévot, fort prisé des Elliantais, revêtait pour eux presque le caractère d'une fête d'obligation. Est-ce également fortuit que les familles nobles – au premier rang desquelles celle de Tréanna – qui ont financé la chapelle et dont les blasons ornent la maîtresse vitre soient en grande partie originaires d'Elliant à l'exception notable de la famille Kerfort d'Ergué ? Ce vitrail daté de 1489 peut laisser penser que la (une) peste serait directement à l'origine de la reconstruction de la chapelle elle-même¹⁰¹.

Un « diamant du Barzaz-Breiz » qui fait pleurer George Sand

S'il est difficile de déterminer la date de l'épidémie, sans doute pas la peste de Justinien, au vi^e siècle, comme le soutient La Villemarqué, mais, bien plus vraisemblablement, l'une de celles qui touchèrent la région de Quimper entre le milieu du xiv^e siècle et le début du xvii^e siècle, la chanson comme les récits légendaires témoignent de la profonde émotion qu'elle a suscitée sur le moment et qu'elle n'a

101. *Itron Varia Kerzevot*, Ergué-Gabéric, commission extra-municipale de recherches historiques d'Ergué-Gabéric, 1980, p. 7-15.

cessé de provoquer depuis lors, une émotion qui toucha l'écrivaine George Sand au point qu'elle fit de *La Peste d'Elliant* l'un des « diamants » du *Barzaz-Breiz* dans le commentaire particulièrement élogieux qu'elle publia dans le numéro du 23 octobre 1852, de la revue *l'Illustration*¹⁰² :

« Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit ; nous oserons dire qu'elle les surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne. Mais la Bretagne, il n'y a pas longtemps que c'est la France. Quiconque a lu les *Barza-Breiz* [*sic*], recueillis et traduits par M. de La Villemarqué, doit être persuadé avec moi, c'est-à-dire pénétré intimement, de ce que j'avance. *Le Tribut de Nomenoé* est un poème de cent quarante vers, plus grand que *l'Iliade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain. *La Peste d'Elliant*, les *Nains*, *Lesbreiz* et vingt autres diamants de ce recueil breton attestent la richesse la plus complète à laquelle puisse prétendre une littérature lyrique. Il est même fort étrange que cette littérature, révélée à la nôtre par une publication qui est dans toutes les mains depuis plusieurs années, n'y ait pas fait une révolution. Macpherson a rempli l'Europe du nom d'Ossian ; avant Walter Scott, il avait mis l'Ecosse à la mode. Vraiment nous n'avons pas assez fêté notre Bretagne, et il y a encore des lettrés qui n'ont pas lu les chants sublimes devant lesquels, convenons-en, nous sommes comme des nains devant des géants. Singulières vicissitudes que subissent le beau et le vrai dans l'histoire de l'art ! »

On pourrait penser qu'il s'agit là d'une réaction quelque peu outrancière dont l'écrivaine est coutumière. Mais cela semble pourtant reposer sur une réalité dont on trouve le témoignage dans l'agenda de George Sand que tient depuis 1850 Alexandre Manceau (1817-1865)¹⁰³. À la date du 16 septembre, alors qu'elle se trouve dans sa maison de Nohant, il note :

« Il pleut à torrents. Madame va bien. Elle a fini son roman la nuit dernière. [...] Le soir on monte après dîner à la bibliothèque. Manceau lit quelques chants populaires de la Bretagne ; Mme pleure en écoutant *La Peste d'Elliant* et *Le tribut de Nomenoé*. Alors pour rire un peu, on lit quelques vers au hasard dans Mr de Parny ; on est obligé de s'arrêter parce tout le monde éclate. Dieu que c'est bête ! Mme va faire une partie de son courrier¹⁰⁴. »

102. SAND, George, « Les visions de la nuit dans les campagnes », article illustré par des gravures de son fils Maurice Sand, *L'illustration*, n° 504, 23 octobre 1852, p. 267-270. Voir POSTIC, Fañch, « George Sand et les « diamants » du *Barzaz-Breiz* » <https://hal.univ-brest.fr/hal-01893355/document>

103. Graveur, ce dernier est, depuis 1850, à la fois le secrétaire, l'homme de confiance et l'amant de l'écrivaine.

104. SAND, George, *Agendas, tome 1 1852-1856*, transcription, annotations, index par Anne CHEVEREAU, préface de Georges LUBIN. Mis en ligne par l'association des Amis de George Sand. <https://www.amisdegeorgesand.info/pdf/ajendasand1.pdf>. Ces agendas de la période 1852-1860 sont conservés à la BnF, NAFr 24813 à 24821. Parny (Évariste, Désiré de Forges, vicomte de, 1753-1814) est en 1808 l'auteur de *Poésies érotiques*.

Même si *La Peste d'Elliant* n'est pas cette fois mentionnée, c'est certainement à cette scène que George Sand fait allusion en novembre 1852 dans une lettre à La Villemarqué, conservée dans le fonds d'archives familiales¹⁰⁵ :

« [...] c'est à vous que je dois une des plus grandes jouissances littéraires que j'aie éprouvées dans ma vie [...]. Soit dit de Noménoé, sans préjudice des autres pièces du recueil dont je n'ai jamais pu lire une seule sans avoir envie de pleurer. Au reste je ne suis pas le seul lecteur passionné à ce point. Mes enfans, mes amis, tout ce qui m'entoure, tout ce que je connais est du même sentiment, et je voudrais que vous eussiez assisté à certaines veillées où nous avons initié quelque nouveau venu à notre jouissance. Elle est inépuisable. Il ne se passe d'année sans que nous reprenions cette lecture qui écrase toutes les autres. »

Indépendamment des lieux et des époques, *La Peste d'Elliant* conserve effectivement une force émotionnelle. Elle possède également, grâce à la puissance de ses images, un pouvoir d'évocation susceptible de toucher bien au-delà d'Elliant, ou des autres lieux où elle est située. Elle ne donne pas de détails historiques ou chronologiques qui permettraient de la situer dans le temps. N'est-ce pas le propre des *gwerziou* de se trouver réactivées et réactualisées face à la reproduction d'un événement du même type ? On peut citer le cas exemplaire du *Siège de Guingamp* qui mêle des éléments relatifs à deux sièges séparés par un siècle¹⁰⁶. *La Peste d'Elliant* a une valeur intemporelle et universelle et, en ce sens, elle est tout à fait représentative de la *gwerz*, dont Donatien Laurent définit ainsi les caractéristiques :

« La *gwerz* se pose en gardienne de la mémoire sociale. [...] Elle suggère bien plus souvent qu'elle ne décrit et nécessite parfois pour être comprise une information ou des commentaires que tous possèdent sur les lieux mêmes ou dans le voisinage. Composée et transmise oralement, vivant et se développant en marge de la culture officielle, elle se répand *partout où* le récit qu'elle livre intéresse et émeut le public, et *tant qu'*elle conserve pour lui activité et vérité¹⁰⁷. »

Nul doute que la Covid-19 n'aurait pas manqué d'inspirer les compositeurs de chansons populaires d'autant plus que chanter la pandémie serait, selon La Villemarqué, le meilleur des vaccins :

« Les bardes s'empressèrent de confier à la poésie et à la musique, le souvenir de ce déplorable événement ; d'abord, parce que la coutume le veut ainsi, et puis qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de chasser la peste d'un pays que de répandre en tous lieux par une chanson, la nouvelle de sa présence. "Des trois fléaux qui désolent le monde, dit le proverbe breton, la peste est celui qui redoute le plus d'être *mis en rimes*. Voulez-vous la mettre en fuite, chantez-la".

Ainsi fit-on ; et depuis ce jour elle n'a pas reparu à Elliant. »

105. Archives La Villemarqué, LV02.086. L'enveloppe porte le cachet de la poste de La Châtre du 26 novembre 1852.

106. LAURENT, Donatien, « Le siège de Guingamp », *ArMen*, n° 143, 2004, p. 18-23.

107. *Id.*, « La *gwerz* de Louis Le Ravallec, enquête sur un crime de 1732 », *ArMen*, n° 7, 1987, p. 26.

Auraient-ils repris, en la réactualisant, le chant de la Peste d'Elliant ?

À l'exemple de la légendaire Ville d'Is, elle aussi associée au « roi » Gradlon, les pestes et autres épidémies auraient-elles fini par se cristalliser dans l'exemple emblématique de celle d'Elliant ? Ou, par sa renommée, la peste d'Elliant aurait-elle, par assimilation, produit ou contaminé ses homologues ? Comme on trouve le très Cornouaillais « roi Gradlon » dans les récits de villes englouties du Trégor, du Vannetais, voire de la baie du Mont-Saint-Michel, cela pourrait expliquer les références – parfois confuses – à Elliant dans des versions du chant de la peste recueillies parfois bien loin de la paroisse cornouaillaise¹⁰⁸. Reste toutefois un mystère : comme on l'a souligné, la tradition orale a conservé très présent à Elliant le récit légendaire de la peste, mais, comme le faisait déjà remarquer René-François Le Men, aucune version du chant n'a été recueillie à ce jour en pays *melenig* !

Fañch POSTIC

ingénieur CNRS (e.r.)

membre associé au Centre de recherche bretonne et celtique (UBO-Brest)

RÉSUMÉ

Le nom d'Elliant, près de Quimper, demeure étroitement associé à la peste et il faut vraiment qu'elle y ait atteint une rare ampleur pour avoir laissé dans les mémoires un souvenir si vivace qu'il s'est perpétué jusqu'à nous. Il convient toutefois de ne pas négliger la notoriété que lui a conférée la publication du chant de *La Peste d'Elliant (Bosen Elliant)* par Théodore Hersart de La Villemarqué dans les éditions successives de son *Barzaz-Breiz*. Celle-ci s'est encore trouvée renforcée par le tableau que le chant du *Barzaz-Breiz* inspire en 1849 au peintre Louis Duveau. Présent dans le premier carnet de collecte de La Villemarqué, la *Peste d'Elliant* est le tout premier chant qu'il publie en 1836 dans la revue *L'Écho de la Jeune France*. La lecture d'un passage du Cartulaire de l'abbaye de Landévennec où il est rapporté qu'un ermite du nom de Ratian a protégé les environs de la peste, le persuade qu'il s'agit d'un chant remontant au VI^e siècle. Cette attribution alimentera la controverse qui se développe en 1867 autour de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*. Confrontant les différentes versions de la *gwerz* à la bibliographie et aux éléments transmis par une solide tradition populaire, l'article fait le point sur la genèse du chant de la *Peste d'Elliant*, – commune dont l'auteur est lui-même originaire –, chant dont George Sand fait l'un des « diamants » du *Barzaz-Breiz*.

108. POSTIC, Fañch, « La légende de la Ville d'Is. Une longue tradition orale » dans *La Légende de la ville d'Ys... ? op. cit.*, p. 31.

Annexe

Version publiée dans *l'Écho de la Jeune France* du 15 mars 1836 (p. 272-273). La traduction est d'Hersart de La Villemarqué.

(*) Voici le texte breton de ce chant historique, tel que nous l'avons recueilli nous-même ;

*Tré Langolen hag ar Faouet
Eur Bars santel a zo kavet.*

(Entre Langolen et le Faouet,
on trouve un saint prophète¹⁰⁹ :

*En deus lâret d'ar Faouedis :
"Likit ann oferen beb mis
Ann oferen enn hoc'h ilis.*

Il a dit aux hommes du Faouet :
Faites célébrer chaque mois une messe,
une messe dans votre église.

*Et a'r vosen a Elliant
Hoghen ne ket heb forniand
Et zô gant-hi seiz-mil-ha kant.*

La peste est partie d'Elliant,
mais non pas sans fardeau,
car elle emporte sept mille hommes
[et cent de plus].

*É bro Elliant heb lâret gaou
Eo diskennet ann ankaou
Maro ann holl dut nemet daou,*

En vérité,
la Mort s'est abattue sur ce pays,
tout le monde a péri excepté
[deux personnes],

*Eunn intanvez tri-ughent bloa
Hag eur mab heb ken é doa.*

Une veuve de soixante ans
et son fils.

*Enn Elliant plaçz ar marc'hat
É cafoc'h géot da falc'hat,
Ne met e'n hentik eus ar c'harr*

Sur la place publique d'Elliant,
partout l'herbe croit à faucher,
Si ce n'est dans l'étroite ornière
[du tombereau]

A gas ré varo d'ann douar.

qui charrie les morts

*Kris vije'r c'halon na welze
É bro Elliant 'nn hini vize,
Gwelout triwec'h c'har tal 'r veret*

Dur le cœur qui n'eût point pleuré,
[Au pays d'Elliant quel qu'il fût ¹¹⁰]
À voir dix-huit charrettes pleines à la porte
[du cimetière],

Ha triwec'h all eno'tonet.

et dix-huit autres y venir.

109. Saint Ratian.

110. Vers non traduit. Traduction reprise dans l'édition du *Barzaz Breiz*.

*Lec'h oa naô mab enn eunn tiad
Eent d'ann douar en neur c'harrad
Hag hô mam baour oc'h ho charraad.*

Neuf enfants vivaient sous le même toit ;
un même chariot les emporta en terre,
et leur mère, leur pauvre mère les traînait !

*Hô zat'adren ô c'honuibanaad
Kollet gant-han hé skiand-vat.*

Le père suivait le convoi, et sifflait...
il avait perdu la raison.

*Hi a ioudé â c'halvé Doué
Ruillet é oa corf hag éné :*

Elle hurlait ; elle appelait Dieu ;
sa poitrine et son âme éclataient
[d'angoisse] ;

"Likit va naô mab enn douar

- « Enterrez-les, enterrez mes pauvres
[enfants],
et je vous promets un cordon de cire,

"Ha me roi doc'h eur gouris koar,

*"Qui fera deux fois le tour de votre maison
[sainte,*

"A roi daou dro dro ho ti

et quatre fois le tour de votre croix.

"Ha pewar [eus ho kroes all-t-hi.

*"Me 'm boa naô mab, em boa ganet "
Chetu gant ann Ankou int et,*

J'avais neuf fils que j'avais engendrés,
et voilà que la mort est venue me
[les prendre] !

*"Gant ann Ankou oc'h toul va doûr
Ne meus den d'hul din 'l lommik dour."*

*"Me les prendre sur le seuil de ma porte,"
et je n'ai plus personne pour me donner
[une goutte d'eau.]"*

*Leun eo'r veret béteg ar muriou -
Ann ilis beteg ann treujou,*

Le cimetière est plein jusqu'aux murs,
l'église pleine jusqu'aux solives.

*Red e binnighet ar parkou
Da lakaad enn hô ar c'horvou.*

Il faut bénir des champs
pour enterrer les cadavres.

*Me wel tal veret eunn derwen
Staghet 'nn he bek eul liser wen*

Je vois près de ces lieux un chêne ;
attachez un drap blanc à sa plus haute
|branche,

Et ann holl dut gant ar vosen.

car la peste a tout dévoré.)

Bruno ISBLED – Avant-propos : un volume de *Mémoires* exceptionnel pour un centenaire contrarié

Épidémies en Bretagne du Moyen Âge au XIX^e siècle

Dominique LE PAGE – Introduction

Benjamin FRANCKAËRT – Les Bretons et la peste de Justinien (VI^e-VIII^e siècles)

André-Yves BOURGÈS – Épidémies, pandémies et endémies en Bretagne au Moyen Âge : des sources hagiographiques très discrètes

Julien BACHELIER – « Contagion, pestilence et mortalité ». La peste en Bretagne du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle

Dominique LE PAGE, Jean-Luc BLAISE, Gilles FOUQUERON, Marc JEAN

Le port de Saint-Malo face aux épidémies à l'époque moderne

Alain J. LEMAÎTRE – La lutte contre les épidémies en Bretagne au XVIII^e siècle

Guy SAUPIN – La municipalité nantaise face à la peste de Marseille : réactivité dans l'élaboration d'une politique de protection (1720-1721)

Françoise CASSIGNEUL-COHAN – De la pratique spirituelle à l'appropriation civique : la confrérie Saint-Roch,

matrice de la politique sanitaire à Dinan au XVIII^e siècle

Isabelle GUÉGAN – Malades des villes et malades des champs. Traitement différencié d'une épidémie de typhus à Brest

et dans les campagnes bretonnes (1757-1758)

Thierry FILLAUT – Indications bibliographiques et sources relatives à l'histoire contemporaine des maladies infectieuses en Bretagne

Thierry FILLAUT – Une épidémie opportune : Henri Monod et le choléra dans le Finistère (1885-1886)

Fañch BROUDIC – Choléra : l'affiche bilingue du préfet Henri Monod

Jacqueline SAINCLIVIER – La grippe infectieuse dite « espagnole » en Bretagne, 1918-1919

Yves POINSIGNON, Alain CAUBET, Cédric PRESLE – L'épidémie de variole à Vannes et à Brest en 1954-1955

Fañch POSTIC – « Voulez-vous la mettre en fuite, chantez-la. » *La Peste d'Elliant*

Nelly BLANCHARD – *Kou le corbeau* de Tanguy Malmanche (1875-1953) ou la peste autre qu'elle paraît

Varia

Julie LÉONARD et Charles QUIMBERT – Le patrimoine culturel immatériel. De l'UNESCO à la Bretagne :

itinéraire d'une catégorie patrimoniale

Christine JABLONSKI et Jean-Jacques RIOULT – Le Quillio (Côtes-d'Armor). Église Notre-Dame-de-Délivrance.

Nouvelles découvertes sur l'édifice médiéval

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Assemblée générale ordinaire de 2020

Liste des membres

Thierry HAMON – *In Memoriam*. Marie-Yvonne Crépin (1941-2020)

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2020



S · H · A · B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
